COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 avril 2026

Membres présents : Mesdames : Mélissa BOURQUIN, Clémence CORNET, Sarah FERRIER, Evelyne FEIN, Adeline FOURNIER, Pascale MIGNON, Leslie MONTAGU,
Messieurs : Jean François CHAPON, Sébastien DELIOT, Nicolas GIRARDET, Florian MOUGEOT, Yvain MARTIN, Didier PAINEAU, Claude POIRSON,
Membres absents excusés : Hervé BONGLET qui donne procuration à Didier PAINEAU

Secrétaire de séance : Claude POIRSON

1- Vote des taux pour les contributions directes 2026

Le Conseil municipal,
Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 en maintenant les mêmes taux que 2025 :
- taxe d'habitation : 14.47%
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.35%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23.16%

CHARGE le Maire
- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

VOTE POUR à l'unanimité

2- Attribution des subventions aux associations

M. le Maire présente le montant des subventions proposées pour 2026

ASSOCIATION PARENTS ELEVES DE BYANS	800 €
ASSOCIATION ESPERANCE DE BYANS	1000 € + 1000 € de location de salle
ASSOCIATION FOOT DOUBS SUD	300 €
ASSOCIATION EN FORME DE BYANS	500 €
Entraide St Vitoise	50 €
Banque Alimentaire du Doubs	50 €
Prévention routière	50 €
Sclérose en plaque	50 €
Oncodoubs	50 €
Téléthon	50 €
Ronde de l'Espoir	50 €
Croix Rouge	50 €

Pour les voyages scolaires au collège de Quingey, la commune de Byans sur Doubs souhaite participer à hauteur de 50 % du coût restant à la charge de chaque famille à hauteur de 70 € maximum

Le conseil donne son accord pour l'attribution des subventions détaillées ci-dessus.

VOTE : 13 POUR et 2 Abstentions

3- Affectation des résultats aux budgets 2026

✓ Budget communal

Le conseil municipal a constaté que le compte financier unique 2025 du budget communal présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT		**INVESTISSEMENT**	
Excédent antérieur report	199 877.22	Excédent antérieur	49 431.14
RECETTES	682 703.90	RECETTES	72 966.55
TOTAL Recettes	882 581.12	TOTAL Recettes	122 397.69
DEPENSES	529 172.56	DEPENSES	281 070.51
EXCEDENT	**353 408.56**	**DEFICIT**	**-158 672.82**
		Résultat de clôture	**194 735.74**

Le Maire propose d'affecter les résultats et d'inscrire sur les comptes :

De dépenses D 001 un déficit d'investissement de 158 672.82 €
De recettes R 1068 – la somme de 158 672.82 € afin de combler le déficit d'investissement 2025
De recettes R 002 un excédent de fonctionnement de 194 735.74 €

VOTE POUR à l'unanimité

✓ Budget Lotissement

Le conseil municipal a constaté que le compte financier unique 2025 du budget communal présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT		**INVESTISSEMENT**	
Excédent antérieur report	0.00	Excédent antérieur	0.00
RECETTES	3 466.12	RECETTES	157 700.00
TOTAL Recettes	3 466.12	TOTAL Recettes	157 700.00
DEPENSES	3 466.12	DEPENSES	3 466.12
EXCEDENT	**0.00**	**EXCEDENT**	**154 233.88**

Le Maire propose d'affecter les résultats et d'inscrire sur le compte de recettes R 001 un excédent d'investissement de 154 233.88 €

VOTE POUR à l'unanimité

4- Présentation et vote des budgets 2026

M. le Maire présente le budget COMMUNAL 2026 par chapitre :

COMMUNAL	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	**907 766**	**907 766**
Investissement	**519 873**	**519 873**

M. le Maire présente le budget LOTISSEMENT 2026 par chapitre :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	**313 899.88**	**313 899.88**
Investissement	**307 700**	**307 700**

L'exposé du Maire entendu, le conseil **vote** POUR **à l'unanimité** le budget LOTISSEMENT 2026 et le budget COMMUNAL 2026.

5- Droits de préemption urbain

Pas de préemption pour les parcelles AC 195 et 196 et ACH 196 et 198

6- Désignation des membres aux commissions des impôts directs communaux – CCID - et intercommunaux et de l'association foncière

- CCID se compose de 6 membres titulaires et 6 suppléants désignés par le Centre des Impôts sur proposition du conseil parmi 24 candidats
- CCID intercommunale : désignation de Didier PAINEAU, titulaire et Claude POIRSON, suppléant
- Association Foncière : désignation de MARTIN Yvain, DELIOT Sébastien, FOURNIER Adeline et POIRSON Claude
- AUDAB : POIRSON Claude
- COMMUNES FORESTIERES : DELIOT Sébastien

7- Présentation des différentes commissions communales et désignation des membres pour ces commissions

1	Culture communication	Jean-François CHAPON	Clémence CORNET Pascale MIGNON Nicolas GIRARDET
	Bulletin municipal		Leslie MONTAGU Sarah FERRIER Pascale MIGNON
2	Finances	Mélissa BOURQUIN	Nicolas GIRARDET Claude POIRSON Yvain MARTIN Adeline FOURNIER Evelyne FEIN
	Site internet		Pascale MIGNN Nicolas GIRARDET
3	Travaux	Claude POIRSON	Evelyne FEIN Florian MOUGEOT Sébastien DELIOT Nicolas GIRARDET
4	Urbanisme	Claude POIRSON	Evelyne FEIN Adeline FOURNIER
5	Cadre de vie / Vie associative / aménagement paysager / Parc / Cimetière	Adeline FOURNIER	Sarah FERRIER Yvain MARTIN Mélissa BOURQUIN Pascale MIGNON Florian MOUGEOT Nicolas GIRARDET
6	Développement durable / circuits Courts, mobilités, initiatives locales	Jean-François CHAPON	Sarah FERRIER Leslie MONTAGU Florian MOUGEOT Clémence CORNET
7	Bois	Sébastien DELIOT / Adeline FOURNIER	Claude POIRSON Jean-François CHAPON Yvain MARTIN

GARANTS DE COUPES : PAINEAU Didier, DELIOT Sébastien et POIRSON Claude

8- Création d'une voie communale et attribution des numéros

Report au prochain conseil

9- Questions diverses

- Proposition d'une formation destinée aux élus à la démocratie participative
- Affouage : Distribution des lots et vente à l'entreprise DELIOT des volumes difficilement accessibles après façonnage et cubage contradictoire au tarif de 4 euros le stère.
  Vote 14 Voix Pour et 1 Abstention
- Motion de soutien pour réaffirmer la nécessité de maintenir le SYDED
- GRAND BESANCON : présentation du Président : M. Ludovic FAGAUT, des 15 Vice-Présidents et 17 Conseillers communautaires délégués. Sur notre secteur St Vitois, le Vice-Président élu est M. Pascal ROUTHIER, Maire de St Vit qui sera en charge des finances et le conseiller communautaire délégué élu est M. Didier PAINEAU en charge des modes doux et de l'accessibilité.
  Référents communaux : Voirie/Réseaux/PLUi : Poirson Claude

- Téléphone d'astreinte et d'urgence : 07.72.05.82.53
  Plan Climat : Chapon Jean François

Séance levée à 23h15